

Mali : *Les grands chantiers ouverts par l'INPS pour pérenniser les actions du développement social*

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

1690

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Lutte contre la corruption

Remise du rapport annuel 2023 de l'OCLEI au Président de la Transition



Conférence nationale de l'URD : L'union sacrée prônée pour le triomphe du parti



Kadiatou Traore journaliste à VOA : « Mon hommage au Pr Issa Ndiaye »

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

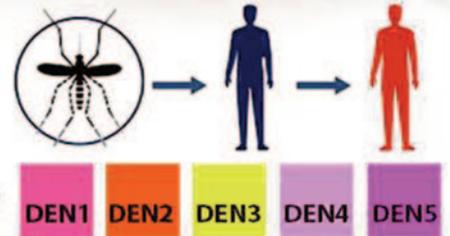


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



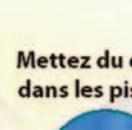
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.13



P.17



P.23



Une /



Lutte contre la corruption : Remise du rapport annuel 2023 de l'OCLEI au Président de la Transition

P.4

Brèves /



Scandale financier à l'Office du Niger : Découverte d'irrégularités de plus de 3 milliards de FCFA
Tinzawatène : Opération des FAMA contre le terrorisme et le narcotrafic
Kadiatou Traore journaliste à VOA : « Mon hommage au Pr Issa Ndiaye »
Mali : *Les grands chantiers ouverts par l'INPS pour pérenniser les actions du développement social*

P.13

P.13

P.14

P.14

Actualité /



Clôture de la 29e édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion : Un bilan jugé très satisfaisant avec plus de 36 000 bénéficiaires.
Justice Militaire : Séance de travail pour l'analyse de l'Indice de Durabilité Militaire contre le VIH et le Sida au Mali

P.17

P.19

Politique /



Conférence nationale de l'URD : L'union sacrée prônée pour le triomphe du parti
Commune Urbaine de Sikasso : Le BVG décèle des irrégularités financières

P.21

P.23

Culture & société /



VBG : Quelle vie après un foyer traumatisant ?

P.26

International /



Élection en Allemagne : Scholz et Merz s'affrontent sur des questions clés
Sénégal : Macky Sall renonce à siéger à l'Assemblée nationale suite à la victoire écrasante du Pastef aux élections législatives au Sénégal

P.27

P.28

Sport /



Festival du Football Féminin à Kati : Promouvoir le Football au Féminin dès le Plus Jeune Âge

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Lutte contre la corruption

Remise

du rapport annuel 2023 de l'OCLEI

au Président de la Transition



Le vendredi 29 novembre 2024, s'est déroulée au Palais de Koulouba la cérémonie de remise du rapport annuel 2023 de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) au Président de la Transition, Son Excellence le Général d'armée Assimi GOÏTA. Cette importante réunion a rassemblé de hauts responsables gouvernementaux tels que le Premier ministre, le Président du Conseil national de Transition, ainsi que des membres du Gouvernement et du personnel de l'OCLEI.

Lors de cette cérémonie, le Général Assimi GOÏTA, Président de la Transition, a réaffirmé son engagement résolu à lutter contre l'enrichissement illicite et toutes les formes de délinquance économique et financière. Cette lutte contre la corruption est une priorité essentielle inscrite au cœur du Programme d'Action du Gouvernement, visant à combattre les détournements de biens publics et à mettre fin à l'impunité.

Le Président GOÏTA a mis en avant la modernisation de l'administration à travers la digi-

talisation des services publics, une démarche clé dans la lutte contre la corruption. Il a souligné des avancées significatives telles que l'adoption de la nouvelle Constitution et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, accompagnées de la création d'outils spécifiques tels que le Pôle national économique et financier et l'Agence de Recouvrement et de Gestion des Avoirs Saisis ou Confisqués.

Le Président de la Transition a pris acte des préoccupations exprimées par le Président de

L'OCLEI, Dr. Moumouni GUINDO, concernant la baisse des déclarations de biens. Il a souligné l'importance de lutter efficacement contre les infractions économiques pour garantir un développement de qualité, tout en soutenant les efforts de l'OCLEI pour améliorer le processus de relance des assujettis.

Dans son discours, Dr. GUINDO a mis en lumière les actions clés menées par l'OCLEI, notamment les activités de sensibilisation ayant touché près de 1 000 personnes grâce à des partenariats dynamiques avec les confessions religieuses. Sur le volet répressif, l'OCLEI a transmis six dossiers importants à la justice, révélant des écarts significatifs entre les revenus légitimes et les patrimoines déclarés des agents concernés.

Le Président de l'OCLEI a également plaidé pour la construction d'un siège pour sa structure afin d'améliorer les conditions de travail de ses agents. Cette requête a été saluée par le Général GOÏTA, en ligne avec la politique gouvernementale visant à renforcer les capacités des institutions publiques.

Le Président de la Transition a lancé un appel à la mobilisation collective pour construire un Mali pacifié et prospère, soulignant ainsi l'im-

portance de la lutte contre la corruption pour garantir un développement durable et équitable pour tous les citoyens.

L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) a été créé par l'État du Mali en 2015 en vertu de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite. Son objectif principal est de mettre en œuvre des mesures de prévention, de contrôle et de lutte contre l'enrichissement illicite à différents niveaux (national, sous-régional, régional et international).

Missions de l'OCLEI :

- **Réaliser des activités d'information et de sensibilisation contre l'enrichissement illicite.**
- **Mener des enquêtes sur des faits d'enrichissement illicite présumé.**
- **Développer la collaboration interservices et la coopération internationale pour promouvoir la synergie d'actions.**
- **Effectuer des études afin de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique.**
- **Exploiter les déclarations de biens déposées à la Cour suprême.**

L'OCLEI est composé d'un Conseil de 12 membres, comprenant des représentants de divers secteurs et professions désignés par des autorités habilitées. Ce Conseil est l'organe de décision de l'OCLEI.

Actuellement, l'OCLEI compte 75 agents civils et militaires. En 2023, l'OCLEI a mené diverses actions de sensibilisation, telles que 12 activités à Bamako et à l'intérieur du pays, touchant directement 968 personnes, dont 203 femmes. Les principaux bénéficiaires étaient les agents du Ministère des Transports, des Aéroports du Mali, des Collectivités territoriales, des élèves-fonctionnaires, des étudiants et des Organisations de la Société civile.

Par ailleurs, l'OCLEI a établi un partenariat avec les confessions religieuses pour sensibiliser sur la corruption. Ce partenariat a permis aux religieux d'élaborer des sermons spécifiques diffusés lors des offices religieux, touchant ainsi un large public dans les mosquées, les églises et les paroisses.

L'OCLEI joue un rôle crucial dans la lutte contre l'enrichissement illicite au Mali en menant des actions de sensibilisation, d'enquête et de coopération, s'appuyant sur un Conseil diversifié et un effectif d'agents engagés. En





février 2023, l'OCLEI a organisé la Deuxième édition de la Conférence de haut niveau de Bamako sur la lutte contre la corruption. Cette conférence avait pour thème "Lutte contre la corruption : nouvelles dynamiques, recouvrement d'avoirs illicites, coopération internationale" et a réuni 340 délégués venus de 36 pays différents. Cette initiative a permis au Mali de devenir un carrefour international important dans la lutte contre la délinquance financière. Suite à cette réussite, l'OCLEI sollicite le soutien des Hautes autorités pour organiser une telle conférence tous les deux ans au Mali.

En ce qui concerne les déclarations de biens, en 2023, l'OCLEI a traité 1 795 déclarations sur un total de 1 873, soit un taux de traitement de 95,84%. Diminution des déclarations de biens et recommandations de l'OCLEI :

Cependant, on constate une baisse continue du nombre de déclarations de biens déposées depuis 2018, avec seulement 60 déclarations enregistrées en 2023 à la Cour suprême. L'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI) souligne qu'actuellement, la lé-

gislation en vigueur ne lui permet pas d'effectuer les relances nécessaires pour encourager une augmentation du nombre de déclarations de biens.

L'OCLEI recommande donc la mise en place d'un processus efficace de relance des personnes assujetties à l'obligation de déclaration de biens, y compris par des mesures contraignantes, afin de garantir un meilleur respect de cette obligation.

Contributions à la répression et résultats des enquêtes de l'OCLEI :

En ce qui concerne la contribution à la répression, l'OCLEI a mené 27 investigations en 2023. Sur ces investigations, le Conseil de l'OCLEI a décidé de transmettre à la justice 6 dossiers jugés consistants, tandis que 6 autres dossiers n'ont pas été transmis en raison d'une insuffisance d'éléments de preuve. Les 15 dossiers restants seront finalisés en 2024.

Les 6 dossiers transmis à la justice ont été traités par l'OCLEI sous l'angle du train de vie,

mettant en évidence un écart important entre les dépenses effectuées par les agents concernés (1 877 080 560 FCFA) et leurs revenus légitimes cumulés (335 375 781 FCFA), avec un écart non justifié de 1 541 704 779 FCFA.

Au total, de 2019 à 2023, l'OCLEI a transmis à la Justice 29 dossiers pour un montant total présumé illicite de 25,5 milliards de FCFA. Ces enquêtes ont permis d'identifier 136 maisons et 368 terrains non bâtis liés à des activités suspectes.

Les 40 dossiers d'enquête finalisés par l'OCLEI de 2019 à 2023 ont concerné un large éventail de personnalités et de professions, notamment des Inspecteurs des Finances, des inspecteurs des Douanes, un inspecteur du Trésor, des inspecteurs des impôts, un contrôleur des finances, un ingénieur de l'industrie et des mines, un cadre d'organisme personnalisé, des ministres et anciens ministres, des Magistrats et agents de la justice, des membres du Corps préfectoral, des cadres des Collectivités territoriales, des diplomates, des maires, un



membre du Parlement, un militaire, un membre de cabinet ministériel, des chefs de poste de péage et de pesage, un Inspecteur de Sécurité sociale, un administrateur civil et des cadres de l'administration générale.

Ces investigations démontrent que l'OCLEI vise toutes les couches de l'Administration, en conformité avec l'article 3 de la Loi n° 2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite.

Coopération internationale de l'OCLEI :

En termes de coopération internationale, l'OCLEI a signé en 2023 trois protocoles d'accord de partenariat avec la Banque africaine de Développement, la Banque mondiale et l'Unité spéciale d'Investigations de la République sud-africaine, portant à 12 le nombre total de protocoles d'accord de partenariat et de coopération établis avec des organismes impliqués dans la lutte contre la corruption à l'échelle mondiale.

Au niveau national, l'OCLEI a signé deux pro-

tocoles d'accord de collaboration :

- **Un avec l'École nationale d'Administration (ENA)**
- **Un autre avec l'Association malienne pour la Promotion de la Bonne Gouvernance**

Cela porte à 5 le nombre d'accords de collaboration avec des organismes maliens, incluant la Cour suprême.

L'OCLEI a pris part à la 10ème Conférence des États-Parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) à Atlanta, aux États-Unis d'Amérique. Cette participation a permis de mettre en avant les progrès réalisés par le Mali dans la mise en œuvre de cette convention. Ces progrès incluent diverses réformes telles que l'insertion du principe de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite dans la nouvelle Constitution, l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, l'opérationnalisation de l'Agence de Recouvrement et de Gestion des Avoirs saisis ou confisqués (AR-

GASC), ainsi que l'adoption du nouveau code pénal et du nouveau code de procédure pénale.

En collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, l'OCLEI a organisé un événement spécial sur le thème "Afrique : Des moyens innovants pour vaincre la corruption et le terrorisme" lors de ladite conférence. Cet événement met en lumière l'importance de la lutte contre la corruption, en particulier en impliquant la jeunesse. La Semaine de la Jeunesse contre la corruption, organisée au Mali depuis 2017, a été saluée comme une bonne pratique par 60 pays participants. Cette initiative a suscité un intérêt tel que des institutions anti-corruption de la République du Congo et de la République gabonaise ont participé à l'édition de 2024 à Bamako.

Les participants ont exprimé leur soutien à l'institutionnalisation de cette semaine au niveau national, et ont proposé que le Mali, le Congo et le Gabon prennent l'initiative de promouvoir une Semaine de la Jeunesse contre

la corruption au niveau de l'Union africaine et de l'ONU.

L'OCLEI a joué un rôle clé en offrant des sessions de formation aux représentants des structures de contrôle et de la société civile du Mali. Ces sessions portaient sur la sensibilisation et la détection de la corruption, ainsi que sur la Convention des Nations Unies contre la Corruption. Les formations ont été animées par des experts de la Commission indépendante Anti-corruption de Hong-Kong de Chine et de l'ONUDC.

Par ailleurs, l'OCLEI a lancé une étude pour analyser les données de production d'or et les déclarations financières des compagnies minières intervenant au Mali, ainsi que les contrats liés à l'assainissement de la ville de Bamako. L'analyse des contrats a révélé des irrégularités dans la gestion des services de propreté de la ville.

Actions contre la corruption au Mali

Ces actions témoignent de l'engagement des autorités maliennes contre la corruption et de l'importance de renforcer la transparence et la bonne gouvernance pour lutter efficacement contre ce fléau à l'échelle nationale, africaine et internationale.

Dans le texte que vous avez fourni, il est question de diverses irrégularités financières et de dysfonctionnements constatés dans l'exécution de contrats et de conventions par la Mairie du District de Bamako et d'autres entités au Mali. L'Observatoire de la Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) a analysé ces situations et a formulé des recommandations aux autorités pour améliorer la gestion des services publics et lutter contre la corruption.

Voici un résumé des principales conclusions et recommandations de l'OCLEI :

- La Mairie du District de Bamako a signé des contrats de nettoyage pour un montant total de 13 milliards 500 millions de FCFA, mais n'a payé que 4 milliards 900 millions de FCFA à la société Ozone, ce qui a entraîné une dépense indue de 20 milliards 300 millions de FCFA.
- Le ministre de l'Économie et des Finances a signé une convention de garantie autonome engageant le Mali pour 18 milliards de FCFA.
- Les conditions floues de conclusion de la Convention de gestion des services de propreté de la ville de Bamako par la société Ozone sont à l'origine des dysfonctionnements constatés dans son exécution.
- L'OCLEI recommande d'impliquer en temps opportun les services techniques dans les évaluations avant de signer une convention de délégation de service pu-





blic et de ne pas impliquer des services et des responsables sans attributions légales.

- L'OCLEI a analysé des rapports d'audit et d'activité en provenance des structures de contrôle et de régulation sectorielle, mettant en lumière des irrégularités financières importantes.
- Les recommandations de l'OCLEI aux structures vérifiées et à leurs hiérarchies consistent à mettre en œuvre les recommandations des structures de contrôle et de régulation pour améliorer la gestion des services publics.
- L'OCLEI a identifié des cas susceptibles de constituer des présomptions d'enrichissement illicite et invite les structures de contrôle à lui transmettre leurs rapports pour une évaluation rigoureuse des activités de lutte contre l'enrichissement illicite.

L'OCLEI souligne la nécessité d'intensifier les

mesures d'amélioration de la gestion des services publics et de renforcer la lutte contre la corruption au Mali. La recommandation du Forum national sur la Corruption et la Délinquance financière, qui s'est tenu en 2014, concernant la mise en place d'une structure indépendante de coordination et de prévention de la lutte contre la corruption dotée d'un statut juridique, est une étape importante dans la lutte contre la corruption au Mali. Il est en effet essentiel d'avoir des organismes spécialisés et indépendants pour lutter efficacement contre ce fléau qui nuit au développement économique et social du pays.

Recommandations pour renforcer la lutte contre la corruption au Mali

Lorsque la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 et l'Ordonnance n°2015-032 du 23 septembre 2015 ont créé l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite au lieu de l'Office central de lutte contre la corruption tel que re-

commandé, cela a restreint le champ d'action de la nouvelle structure à la seule infraction d'enrichissement illicite. Cela a suscité des difficultés opérationnelles pour l'OCLEI, qui estime que ces modifications sont à l'origine de la plupart de ses problèmes.

Dans ce contexte, l'OCLEI recommande aux autorités d'inscrire explicitement le mot "corruption" dans l'intitulé ou dans la mission de l'OCLEI. Il est crucial de reconnaître que la corruption englobe un large éventail de pratiques illégales ayant un impact négatif sur les deniers publics et la gouvernance dans son ensemble. En alignant la mission de l'OCLEI sur la définition internationale de la corruption, qui inclut l'enrichissement illicite, la délinquance financière et le blanchiment d'argent, il serait possible de renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption au Mali.

Yacouba Ongoiba

■ Issiaka Tamboura



Deux semaines après avoir versé 50 milliards de F CFA, Resolute mining verse le reliquat du même montant à l'État malien. Pour bien comprendre, lisez cet article du Soft n°325 du vendredi dernier.



■ Présidence de la République du Mali



Kayes | 28 novembre 2024 | #ŒuvresSociales

ÉDUCATION : Neguetabali bénéficie d'une nouvelle école grâce aux Œuvres sociales du Président de la Transition. Le Conseiller spécial du Président de la Transition chargé des œuvres sociales, M. Aguibou DEMBÉLÉ, a procédé, le jeudi 28 novembre 2024, à l'inauguration d'une école à Neguetabali dans la région de Kayes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, le Général d'Armée, Son Excellence Assimi GOITA. Elle vise à mettre à la disposition de l'Éducation nationale des locaux pour permettre aux enfants de construire leur avenir professionnel et citoyen.

L'école est composée de 06 salles de classe, d'une direction, d'un bloc de trois latrines, d'un magasin et d'une clôture. À cela, il faut ajouter tout l'équipement mobilier nécessaire au fonctionnement de l'école dans les meilleures conditions et la remise de plus de 200 kits scolaires.

Le Chef de village de Neguetabali, M. Dabo SISSOKO, a chaleureusement remercié le Chef de l'État pour cette initiative tout en soulignant l'importance de cette œuvre pour le développement du village et l'épanouissement de ses enfants. « L'école est le socle de tout développement, j'appelle les parents d'élèves et les enseignants à jouer leur partition dans l'éducation de nos enfants », a-t-il affirmé. M. Aguibou DEMBÉLÉ a rappelé que l'éducation est un enjeu crucial car, selon lui, la première marche de l'égalité républicaine, c'est l'entrée dans la scolarité. Et cette marche doit être à la même hauteur pour tous. « C'est une conviction que partage le Chef de l'État et qui justifie la mobilisation d'importants moyens de sa part pour sa réalisation ».

M. Moussa BAGAGA, représentant du Ministre de l'Éducation natio-

nale a rappelé que cette initiative est la réponse à un cri de cœur lancé par une élève de l'école de Neguetabali à l'endroit du Général d'Armée Assimi GOITA. « Ce cri de cœur a profondément ému le Chef de l'État qui a tout de suite instruit à l'équipe des œuvres sociales la prise en charge de sa préoccupation. Aussitôt dit aussitôt fait, cela témoigne du souci constant du Chef de l'État à apporter assistance aux maliens où qu'ils se trouvent », a-t-il déclaré.

Les représentants des bénéficiaires ont remercié le Président de la Transition pour la réalisation de l'école. Ils ont promis d'en prendre soin, avant de formuler des bénédictions pour le retour de la paix et de la cohésion sociale au Mali.



■ Daouda Bakary Kone



Pour la première fois, les rebelles reconnaissent leur chute fulgurante. Vive le Mali Unifié. Alhamdoulilaye Alhamdoulilaye Alhamdoulilaye !

Il n'est pas trop tard pour revenir dans la République. Allez, venez dans la République. Si non, vous serez ankincié par les FAMA.

Gloire...

Ce jour, 30 Novembre 2024, moi et mes camarades avons été gradué au centre international de Conférence de Bamako (CICB).

Cette graduation concerne la promotion 2020-2024 de l'ISTAG (Institut Supérieur de Technologie Appliquée et de Gestion). Il s'agit de la promotion du Générale Aliou Boï Diarra, chef d'Etat Major Général de l'Armée de l'Air du Mali. Au total, plus de 3000 étudiants ont été gradués ce samedi 30 novembre 2024.

Notons que la graduation concerne le DUT, la Licence et le Master. Pour ma part, j'ai gradué en tant qu'auditeur, diplômé, et spécialisé en Marketing Communication et Management des Organisations d'Entreprises, (niveau : Master 2). Option: Marketing Digital au Mali.



Mines: le Burkinabé Idrissa Nassa finalise le rachat des mines de Yanfolila au Mali et de Kouroussa en Guinée à 71,8% des actions. Articles sur croissance Afrique.

Protect Casbah



Les 10 plus vieilles villes du monde

- 1) Sana'a al-Umma, 12 200 ans
- 2) Jéricho, 10 600 ans
- 3) Damas, 9200 ans
- 4) Alexandrie 7900 ans
- 5) Lattaquié 7300 ans
- 6) Samarra 6500 ans
- 7) Aden 5500 ans
- Khorasan 4800 ans
- 9) Raqqa 4000 ans
- 10) Alep 3500 ans



Joliba TV.News



Un reportage de Joliba TV News a été primé pour sa contribution à la promotion des valeurs démocratiques, du vivre-ensemble, et de la lutte contre les discours de haine et l'extrémisme violent. Ce prix a été attribué dans le cadre du projet « Médias citoyens pour la paix et le vivre ensemble au Mali – Bèn Kunafoni », organisé par le consortium des ONG AZHAR, GRDR et CCF-Terre Solidaire.

Le reportage primé, intitulé « Mali : la célébration de Noël à Bamako, le duo d'une famille musulmane et chrétienne », a été réalisé par le journaliste Aboubacar SANGARÉ. En 2 minutes 34, il met en lumière l'harmonie et la solidarité qui peuvent émerger de la diversité.

Merci à tous ceux qui soutiennent ces initiatives. Vous pouvez découvrir le reportage ici :

www.jolibafm.com



Fouraba Samake II



Yeah Samake à la 53^e Édition du Pèlerinage National de l'Église Catholique à KITA

L'Ambassadeur Yeah Samake a pris part cet après-midi à la réception des pèlerins venus assister à la 53^e édition du Pèlerinage National de l'Église Catholique à KITA. Cet événement s'est déroulé sous le leadership de Son Excellence Monseigneur Jonas Dembélé, président de la Conférence Épiscopale du Mali, en présence de nombreux fidèles venus de tout le pays.

Le pèlerinage de cette année, qui se tient du 30 novembre au 1 décembre 2024, est placé sous le thème "Jeunes du Mali, ensemble pour le Mali Kura". Ce thème met en avant le rôle crucial de la jeu-

nesse dans la construction d'un Mali nouveau, uni et prospère. Yeah Samake, connu pour son engagement en faveur du vivre-ensemble et du dialogue interreligieux, a une fois de plus témoigné de sa proximité avec les fidèles catholiques en participant activement à cet événement spirituel et national.

C'est la deuxième fois que Yeah Samake participe au pèlerinage national de l'Église Catholique du Mali à KITA. Fidèle à ses principes de servir au-delà des clivages religieux et culturels, il a posé un acte de générosité qui restera gravé dans les mémoires : la réalisation d'un Château d'Eau pour l'Église Catholique de KITA.

Ce Château d'Eau, conçu pour répondre aux besoins des pèlerins, garantit un accès à l'eau potable pour les milliers de participants qui convergent chaque année vers ce lieu de foi.

En participant à ce grand rassemblement religieux, Yeah Samake réaffirme son engagement en faveur de l'unité nationale et de la coexistence pacifique. Pour lui, "diriger, c'est servir", et chaque action qu'il entreprend vise à améliorer le quotidien des communautés maliennes.

Le pèlerinage national de KITA offre une opportunité unique de réflexion collective sur les défis auxquels le Mali fait face. Sous le leadership de Monseigneur Jonas Dembélé, cette édition 2024 appelle les jeunes et tous les citoyens à travailler ensemble pour bâtir un Mali Kura, où la paix et la solidarité priment sur les divisions.

Que ce pèlerinage soit un moment de grâce, de foi, et de communion pour tous les participants.

#YeahSamake #PèlerinageNational2024 #UnitéEtFoi #MaliKura #DIRIGERCESTSERVIR



Présidence de la République du Mali



Koulouba / 28 novembre 2024 / #Diplomatie

Le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, reçoit en audience Monsieur Alexandre NOVAK, Vice-Premier ministre de la Fédération de Russie

En visite officielle au Mali, Monsieur Alexandre NOVAK, Vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, accompagné d'une importante délégation multisectorielle, a été reçu en audience par le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi GOÏTA. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations historiques et straté-

giques entre les deux nations.

Le jeudi 28 novembre 2024, Monsieur NOVAK, à la tête d'une délégation composée de six vice-ministres ainsi que de plusieurs chefs de service et dirigeants d'entreprises, a effectué une visite de travail au Mali. Cette mission, qui s'inscrit dans le cadre d'une tournée dans les pays membres de la Confédération des États du Sahel (AES), visait à échanger sur les perspectives de coopération bilatérale entre la Russie et le Mali.

Au cours de l'audience avec le Président de la Transition, les discussions ont porté sur des secteurs clés tels que l'énergie, les infrastructures, le transport et l'agriculture. Monsieur NOVAK a exprimé sa volonté de hisser les relations russo-maliennes à un niveau stratégique supérieur. « Nous voulons porter nos relations historiques à un niveau stratégique encore plus élevé », a-t-il déclaré, soulignant également l'importance de la coopération dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et du développement économique.

Le Premier ministre, le Général de division Abdoulaye MAÏGA, également ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, a salué cette visite en mettant en avant les résultats concrets déjà obtenus grâce à la coopération entre le Mali et la Russie, notamment en matière de sécurité. « La venue de cette forte délégation marque une nouvelle étape pour consolider ces acquis et envisager un avenir commun prospère », a-t-il affirmé. Il a également souligné que cette rencontre renforce les efforts de la Confédération des États du Sahel (AES), une alliance réunissant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, en vue d'une mutualisation des ressources et des actions.

Cette visite fait suite à la première Conférence ministérielle du Forum de partenariat Russie-Afrique, tenue les 9 et 10 novembre 2024 à Sotchi. Lors de cette conférence, la délégation malienne, conduite par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, avait convenu avec les autorités russes d'accélérer la mise en œuvre de projets de développement et de renforcer les relations économiques et commerciales.

Les liens entre le Mali et la Russie, enracinés depuis les indépendances, continuent de s'intensifier, ouvrant la voie à une coopération toujours plus dynamique dans les domaines stratégiques.



**Scandale financier à l'Office du Niger :
Découverte d'irrégularités de plus de 3
milliards de FCFA**



Dans le cadre d'une mission de vérification financière menée à l'Office du Niger, des irrégularités économiques et administratives graves ont été mises au jour, portant sur des montants dépassant les 3 milliards de FCFA. Ces anomalies concernent les opérations de recettes et de dépenses effectuées par la Direction Générale et les Directions des Zones de Production pour la période allant de 2020 à 2024.

La vérification approfondie, limitée à la période se terminant au 31 mars 2024, a révélé des défaillances systémiques dans la gestion financière de cet établissement stratégique. L'objectif principal de cette mission était d'assurer la régularité et la transparence des opérations financières, en se concentrant notamment sur les dépenses, la collecte des redevances d'eau et les procédures de recrutement du personnel.

Les résultats de cette vérification mettent en lumière plusieurs irrégularités administratives, révélant des lacunes dans le contrôle interne et la gouvernance organisationnelle en place. Des manquements ont été constatés, tels que l'absence d'implication du Comité de gestion, des recrutements sans approbation préalable du Conseil d'administration, un manque de transparence dans les marchés publics, le non-respect des plafonds de dépenses, une gestion déficiente du patrimoine et des critères discriminatoires dans les appels d'offres.

Au total, les irrégularités financières découvertes s'élèvent à 3 176 381 497 FCFA, notamment liées à des surfacturations, des irrégularités dans des marchés publics, des attributions irrégulières de dotations en carburant, des paiements de dépenses injustifiées, des oublis de prélèvements fiscaux et des paiements indus d'assurances.

Des recommandations ont été formulées pour remédier à ces défaillances, incluant la mise à jour des outils de gestion, l'amélioration des procédures de recrutement et le renforcement de la transparence dans l'exécution des marchés publics. Il est essentiel que des mesures correctives soient prises rapidement pour restaurer la confiance et garantir une gestion saine et transparente des ressources de l'Office du Niger. Dans l'affaire des redevances minorées concernant quatre marchés enregistrés au Centre des Impôts de Niono, il a été constaté que ces mar-

**Tinzawatène : Opération des FAMA contre
le terrorisme et le narcotrafic**



Le dimanche 1er décembre 2024, à l'aube, les Forces Armées Maliennes (FAMA) ont mené une opération décisive dans la région de Tinzawatene, à la frontière algérienne, marquant ainsi un tournant majeur dans la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic. Cette opération, appuyée par des frappes de drones sophistiqués, a visé avec précision des positions stratégiques tenues par des groupes armés hostiles et des narcotrafiquants.

Les Forces Armées Maliennes ont réussi à éliminer plusieurs cadres du Cadre Stratégique Permanent (CSP) lors de cette opération, dont Fahad Ag Almahmoud. Cette action démontre l'engagement ferme des FAMA en faveur de la protection de la souveraineté nationale et de la promotion de la paix dans la région. Malgré les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, les FAMA continuent de prouver leur efficacité et leur détermination face à ceux qui menacent la paix et la sécurité du pays.

L'activiste malien Chodi Ag, fervent défenseur des causes nationales, a exprimé sa satisfaction quant à la précision et à l'efficacité des frappes réalisées par l'armée : "C'est un jour historique pour le Mali. L'action de notre armée montre que la volonté de restaurer la paix et l'intégrité territoriale est bien réelle. Nous devons tous soutenir les FAMA dans cette lutte noble et essentielle."

Face à cette opération réussie, les Maliens ont exprimé leur fierté et leur reconnaissance envers les Forces Armées Maliennes. L'unité et le soutien du peuple malien envers son armée témoignent de la confiance et du respect qu'ils lui portent. La mission essentielle de l'armée malienne, qui est de défendre la patrie, demeure inégalée. Comme l'a souligné le président Goïta, "la patrie ou la mort, nous vaincrons".

Mohamed N'Diaye

chés ont été sous-déclarés pour un montant total de 2 734 000 FCFA. Après des observations, cette somme a finalement été remboursée. Ces faits, qui pourraient constituer des infractions pénales ainsi que des violations des lois budgétaires et financières, ont été portés à l'attention du Procureur de la République chargé du Pôle National Économique et Financier.

Fatou Sissoko

Kadiatou Traore journaliste à VOA :
« Mon hommage au Pr Issa Ndiaye »



C'est avec une profonde tristesse et une immense affection que je tiens à rendre hommage au Professeur Issa N'Diaye, un homme qui a profondément marqué ma vie et celle de tant d'autres. Son parcours exemplaire et son engagement inébranlable pour la nation Mali ont laissé une empreinte indélébile dans notre cœur et dans l'histoire réelle du Mali. Au-delà de son statut d'universitaire émérite, d'enseignant chercheur, de philosophe, de syndicaliste, d'acteur politique et de militant associatif, Pr. Issa N'Diaye était avant tout un homme de conviction. Ancien ministre de l'Éducation nationale, puis de la Culture et de la Recherche lors de la transition entre 1991 et 1993, il a toujours su défendre avec ferveur l'importance de l'éducation comme moteur essentiel du développement.

Je me souviens de ses interventions brillantes et de ses critiques lucides, notamment sa voix audacieuse en 2013, à travers des interviews que j'ai réalisées avec lui sur la #VOA, s'opposant à l'intervention française au Mali. Son patriotisme sincère et son désir ardent de voir le Mali trouver ses propres solutions face à l'adversité témoignent d'un amour profond pour sa patrie. Pr. Issa N'Diaye n'était pas seulement un observateur de l'histoire; il en était un acteur engagé qui éveillait les consciences. Avec son esprit critique et sa plume incisive, il a éclairé les défis à surmonter et les luttes à mener. Sa volonté de réveiller les consciences sur les maux qui rongent la société Malienne était une invitation à l'action et à la solidarité pour chacun d'entre nous. En soins depuis quelques années à Paris, il a perdu son combat face à la maladie qui vient de l'emporter. Sa disparition laisse un vide immense, tant sur le plan personnel que collectif. J'espère que nous pourrions tous honorer son héritage en poursuivant son combat pour l'éducation, la démocratie et les droits de chacun.

Cher Professeur Issa N'Diaye, je vous remercie profondément pour votre vision, votre courage et votre passion pour le Mali. Que votre âme repose

Mali : *Les grands chantiers ouverts par l'INPS pour pérenniser les actions du développement social*



Au Mali, il y a un nombre insuffisant de fonctionnaires d'État ; cependant, de nombreuses entreprises privées et étatique emploient des travailleurs. Ces hommes et ces femmes sont des soutiens pour leurs familles respectives.

Ces sociétés existent sous plusieurs formes. Le constat général est que les citoyens au sein de ces entreprises sont souvent très mal payés et n'ont pas de plan de carrière. Le plus souvent, les mauvaises conditions de travail entraînent des licenciements, et les travailleurs sont victimes d'accidents du travail, souvent abandonnés par leurs employeurs. Face à ces maladresses et incohérences, l'INPS s'impose comme un soutien indéfectible pour les employés en apportant une assistance sociale. Il sert également d'institut de conseil aux nombreux employeurs pour les aider à éviter des erreurs dans la gestion de leur personnel.

Pour accomplir cette noble mission avec succès, le Directeur Général, M. Ousmane Karim Coulibaly, et son équipe ont élaboré une stratégie efficace pour rapprocher les employés et leurs entreprises. Ils ont également opté pour une campagne de sensibilisation auprès de la population malienne afin d'encourager une adhésion massive à la cotisation à l'INPS. Grâce à l'efficacité de cette méthode, plusieurs catégories socio-professionnelles adhèrent massivement à l'assurance volontaire.

La direction générale a mis en place une stratégie efficace pour multiplier les activités de l'institut à travers des séries de formations. Plusieurs cadres de l'INPS ont récemment suivi des formations de haut niveau, uniquement pour le bien-être de ses usagers. L'INPS s'est doté d'un centre de formation efficace pour la formation continue de ses agents. De nos jours, les CMI sont bien équipés et disposent d'un personnel qualifié pour une prise en charge efficace des nombreux patients. Pour l'horizon 2025, M. Ousmane Karim Coulibaly, Directeur Général, et son équipe projettent d'apporter du sang neuf au développement social avec l'accompagnement des plus hautes autorités du Mali.

Jean Pierre James

en paix, et que l'exemple que vous avez laissé, continue d'inspirer non seulement ceux qui vous ont connu, mais aussi les générations futures. Vous resterez à jamais dans nos mémoires.

Kadiatou Traore



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Clôture de la 29e édition du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion : Un bilan jugé très satisfaisant avec plus de 36 000 bénéficiaires

Ce vendredi 28 novembre, les rideaux de la 29e édition du mois de la solidarité et de lutte contre l'exclusion sont tombés après un mois d'intenses activités. Pour

l'occasion, le ministre de la Santé et du Développement Social, Colonel Assa Badiallo TOURE était accompagnée de ses homologues de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de

la Famille, Diarra Djénéba SANOGO, REDOU-WANE Ag Mohamed Ali, ministre commissaire à la Sécurité Alimentaire et de plusieurs membres du Conseil National de la Transition (CNT) ainsi que des partenaires humanitaires nationaux et internationaux.

Évalué à 1,545 milliard de Fcfa pour 36 078 bénéficiaires, ce bilan du mois de la solidarité auquel il faut ajouter les œuvres Sociales du Président de la Transition, les distributions alimentaires réalisées par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire à travers tout le pays et la distribution d'une importante quantité de vivres et de non vivres en faveur des couches défavorisées en marge de la cérémonie a été jugé très satisfaisant.

La 29e édition du mois dédiée à l'entraide et à la cohésion sociale dont le souvenir restera gravé dans les annales du département, a fermé ses portes sur une note d'espoir : « Aidons les plus vulnérables à retrouver l'espoir et la dignité ». C'est ainsi que devant le public que le ministre Assa Badiallo TOURÉ a réitéré





ses remerciements à l'ensemble des acteurs humanitaires et à ses collaborateurs pour leur accompagnement et engagement pour la réussite de cette édition.

Elle s'est félicitée de la chaîne de solidarité qui s'est formée durant tout le mois autour des plus vulnérables et singulièrement les victimes des inondations à travers les quatre se-

maines thématiques. Elle a saisi l'occasion pour encore faire parler son cœur à travers une importante donation de vivres et non vivres d'une valeur de plus de 440 millions de Fcfa composés de plusieurs tonnes de mil, riz, de sucre, 1000 cartons de pâtes alimentaires, des cartons d'huile, de savon, nattes, couvertures, moustiquaires, de kits scolaires, une cinquantaine de tricycles motorisés, de tricycles à pédales, de fauteuils roulants ainsi que le financement d'activités génératrices de revenus pour les couches vulnérables, d'un montant de 15 millions de Fcfa.

Visiblement heureux d'avoir reçu une moto tri-cycle toute neuve, Soumaila Sangaré, au nom des bénéficiaires, s'est félicité de savoir que les personnes vulnérables ne sont pas oubliées par les plus hautes autorités, la preuve que "tous les fils du pays comptent" dira – il avant de terminer par des bénédictions pour le pays et ses dirigeants. Le ministre Assa Badiallo TOURE a officiellement clôturé les activités de l'édition 2024 du mois de la solidarité et de lutte contre l'exclusion, en exprimant l'espoir que cet élan de solidarité se poursuivra tout au long de l'année.

Réseau de Communication du MSDS.



Justice Militaire : Séance de travail pour l'analyse de l'Indice de Durabilité Militaire contre le VIH et le Sida au Mali



Dans le cadre de la mise en œuvre et de suivi des activités de riposte contre le VIH/SIDA au sein des Forces Armées Maliennes (FAMa), la Cellule Sectorielle de lutte contre le VIH du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants à travers le Projet "DoD/MAFHAS" organise une séance de travail sur l'analyse de l'Indice de Durabilité du Programme Militaire de lutte contre le VIH/Sida et le tableau de bord. Cette séance se tiendra du jeudi 28 au vendredi 29 novembre 2024 dans la salle de réunion de la Direction de la Justice Militaire.

Cet outil stratégique annuellement validé, permettra aux FAMa de mieux définir la durabilité des mesures de lutte contre le VIH, d'évaluer l'état actuel de la durabilité des ripostes nationales au VIH dans le pays et de suivre le progrès dans le temps avec la participation des services militaires.

Le Directeur Adjoint de la Justice Militaire, le Colonel Jacques KONE a, au nom de son directeur, souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants. Il a précisé que la formation est

un devoir pour le militaire et une obligation pour l'autorité militaire. Pour clore le Colonel KONE a déclaré que la Justice Militaire sera toujours là et prête à accompagner la DCSSA dans le volet de formation de ces personnels surtout au regard du contexte sécuritaire que traverse notre pays.

Selon le représentant de l'ONG IMADEL, Allaye DIALLO, cette séance permettra non seulement

d'évaluer l'état de la situation de riposte nationale, mais aussi de mesurer la durabilité de toutes les activités au sein des FAMa pour atteindre plusieurs objectifs. Enfin M. DIALLO a demandé la participation de tout un chacun pour l'aboutissement à de bons résultats.

Le Directeur Adjoint de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées, le Colonel-Major Seydou Alassane COULIBALY a, au nom du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Corps d'Armée Sadio CAMARA, exhorté les participants à donner le meilleur d'eux même afin d'aboutir aux résultats attendus et d'atteindre les objectifs fixés. Avant de terminer, le Colonel-Major COULIBALY a remercié la Direction de la Justice Militaire d'avoir mis à leur disposition ses locaux et d'autres commodités afin de mieux abriter cette séance.

Selon le coordinateur de la Cellule Sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA du MDAC, le Colonel-Major Aboubacar TRAORE, depuis 2003 le département de défense des États-Unis d'Amérique accompagne le MDAC dans la lutte contre le VIH et le Sida au sein des FAMa, à travers l'ONG IMADEL. Pour lui, ce projet intervient sur 11 sites militaires et vise à atteindre les 3*95 d'ici 2030 conformément aux objectifs de l'ONU-SIDA. Enfin le Colonel-Major Aboubacar TRAORE a remercié l'ONG IMADEL à travers le projet DOD/DHAPP pour son appui constant ainsi que toutes les autres structures présentes pour leur engagement dans la lutte contre le VIH/SIDA aux côtés des FAMa.

1ère CI Amadou Moussa COULIBALY
Source : DIRPA





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Conférence nationale de l'URD: L'union sacrée prônée pour le triomphe du parti



L'Union pour la République et la Démocratie (URD) a organisé sa 12^{ème} conférence nationale le samedi 30 novembre 2024 au CICB de Bamako. Le thème était « Consolidation de nos acquis et renforcement de la cohésion au sein du parti ». Cette conférence était placée sous la présidence du Président du parti, Gouagnon Coulibaly. C'était en présence d'une masse compacte composée des élus, des militants, des sympathisants et des partis amis.

Cette conférence nationale avait pour objet d'unifier la famille URD pour un Mali de justice, de paix et de cohésion. À travers cette

conférence, l'URD veut consolider les acquis et se projeter pour les futures échéances électorales.

Dans un discours calibré, Gouagnon Coulibaly, président du parti URD, a exprimé son satisfaction pour la présence massive, enthousiaste et dynamique des militants et des militantes de l'URD. « Je prône l'attachement à nos valeurs, comme définies par notre devise : unité, justice, travail. Aussi, les résultats largement positifs obtenus depuis la dernière conférence nationale par le remarquable travail de mobilisation et d'engagement prouvent, à souhait, que notre parti poursuit inexorablement sa

marche vers la victoire. C'est le lieu de féliciter l'ensemble du bureau exécutif national, les commissions spécialisées, les mouvements des femmes et des jeunes du parti, nos membres du conseil national de transition (CNT), nos conseillers nationaux, nos maires et conseillers municipaux, pour l'excellent travail accompli. Vos efforts ont en effet permis d'élargir la base de notre parti, d'attirer vers nous des hommes et des femmes de grande valeur », a-t-il dit.

Il renchérit qu'il est convenable et fort normal, à ce stade de ses propos, de rendre un hommage particulier et mérité aux autorités de la



Transition, notamment au chef de l'État, le général d'armée Assimi Goïta et à ses compagnons pour toutes les actions de refondations menées ces dernières années. « En effet, notre formation politique est partie prenante du pro-

cessus de transition en cours, oui nos autorités actuelles sont en train, sans conteste, de réussir le pari de la refondation du Mali à travers la réalisation d'un certain nombre d'actions politiques courageuses, notamment :

l'adoption d'une nouvelle constitution et d'une nouvelle loi électorale, la création de l'autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), le parachèvement de la réorganisation territoriale et administrative, la modernisation et le renforcement accru de notre outil de défense et de sécurité, la réorganisation de notre système judiciaire et enfin la création de l'alliance des États du Sahel (AES) devenue une confédération, véritable symbole d'union des peuples », a-t-il poursuivi sous l'acclamation nourrie des militants et militantes. Connu pour son engagement, le président de l'URD, Gouagnon Coulibaly, a adressé ses sincères et vives félicitations à nos autorités de la transition qui ne ménagent aucun effort pour la concrétisation du Mali Kura. Il affirme sans ambiguïté que son parti, l'URD, réitère également son total soutien à la vaillante force de défense et de sécurité pour tous les sacrifices consentis pour la protection des populations et la préservation de l'intégrité territoriale du pays.

**Ibrahim Sanogo et Mamadou Komina,
Stagiaires**



Commune Urbaine de Sikasso : Le BVG décèle des irrégularités financières



Des irrégularités financières d'un montant total de 48 908 005 FCFA ont été mises en lumière suite à une vérification financière portant sur la gestion de la Commune Urbaine de Sikasso (COU-SIK) pour les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024. Ces irrégularités sont liées à divers aspects tels que la violation de la procédure de mise en concurrence lors de la passation des marchés, les pénalités de retard, la réception d'un marché partiellement exécuté, le fractionnement de marchés et le non-justification des fonds alloués aux Comités de Gestion Scolaire.

La mission de vérification a également révélé des lacunes administratives, notamment en ce qui concerne la tenue régulière des registres d'état civil de la COU-SIK. Malgré des anomalies constatées, le Préfet du Cercle de Sikasso n'a pas émis de recommandations à ce sujet.

Par ailleurs, la société Energie du Mali (EDM-SA) n'a pas respecté ses engagements dans le cadre de la convention de gestion des installations d'éclairage public de la COU-SIK, en

négligeant de transmettre les informations requises à la commune conformément à ladite convention.

Un autre point relevé est le défaut de production d'états financiers par le Receveur-percepteur de Sikasso, qui établit certains documents comptables sans fournir les états financiers de fin d'année.

Enfin, la COU-SIK a été critiquée pour ne pas solliciter l'avis des commissions de travail sur les affaires concernant la collectivité, ne respectant ainsi pas l'organigramme adopté par le Conseil Communal.

Ces différentes irrégularités administratives et financières soulignent la nécessité d'une amélioration des pratiques de gestion au sein de la Commune Urbaine de Sikasso pour assurer la transparence et la conformité des opérations financières et administratives.

Principaux problèmes identifiés :

1. Absence du service information et communication ainsi que de ses divisions (protocole,

accueil et orientation, communication), ce qui nuit à la gestion des communications internes et externes de l'organisation.

2. Défaut de tenue correcte des registres d'état civil, notamment l'absence de table alphabétique des déclarations de naissance et de décès dans les délais requis.

3. Non-respect du plafond de l'encaisse de la régie de recettes, avec une encaisse de 21 282 360 FCFA constatée, ce qui soulève des questions de transparence et de gestion financière.

4. Absence de contrôle de la régie d'avances par le Maire et le Receveur-percepteur, ainsi que l'absence de preuves de contrôle sur la période examinée.

5. Défaut de tenue régulière du registre des permis d'occuper, de construire et de transfert, ainsi que l'absence de registre pour le traitement des demandes de transfert et de duplicata des documents fonciers.

- Non-transmission des volets et des déclarations de naissance aux autorités compétentes, notamment au Préfet du Cercle de Sikasso, ce qui contrevient aux obligations légales en matière d'état civil.

- Prise en charge des salaires des enseignants en situation administrative irrégulière, avec un écart de 67 enseignants payés par la COU-SIK, dont 55 sans actes d'affectation fournis à l'équipe de vérification.

- Défaillance des Régisseurs de Recettes et d'Avances dans l'accomplissement de leurs fonctions, notamment l'absence d'attestation de prestation de serment pour le Régisseur de recettes et de procès-verbal d'installation.

- Défaut d'enregistrement exhaustif des opérations par le Régisseur d'avances, en particulier en ce qui concerne les opérations comptables telles que les écritures d'approvisionnement et d'achat.

- Non-respect des délais de reversement des encaisses au Receveur-percepteur de Sikasso par le Régisseur de recettes, ce qui peut entraîner des problèmes de trésorerie et de gestion financière.



Ces constats soulignent la nécessité urgente de mettre en place des mesures correctives pour améliorer la gouvernance, la transparence et la gestion administrative et financière de la COU-SIK. Il est recommandé de renforcer les contrôles internes, de former le personnel aux meilleures pratiques de gestion et d'instaurer des procédures de suivi et de vérification rigoureuses pour éviter de telles défaillances à l'avenir. Durant la période examinée, il a été constaté que les retards de reversement s'échelonnent de six (6) à 145 jours pour un montant total de 86 714 025 FCFA. De plus, il a été relevé que la COU-SIK ne tient pas une comptabilité-matières régulière, notamment en ne produisant pas d'état récapitulatif trimestriel, mais plutôt semestriel. De même, le Comptable-matières de la COU-SIK ne certifie pas régulièrement les factures des acquisitions effectuées sur la Régie d'avances.

Suite à ces constatations, la mission de vérification a formulé plusieurs recommandations. Au Préfet du Cercle de Sikasso, il a été recom-

mandé de procéder régulièrement au contrôle des registres d'état civil de la COU-SIK. Au Directeur Général de l'EDM-SA, il a été demandé de respecter les engagements pris dans le cadre de la convention de gestion des installations d'éclairage public conclue avec la COU-SIK. Quant au Receveur percepteur de Sikasso, il lui a été recommandé de produire les états financiers et de contrôler la Régie d'avances conformément à la réglementation en vigueur.

Diverses recommandations ont été formulées à l'attention du Maire de la COU-SIK, telles que solliciter l'avis des Commissions de travail, suivre la convention de gestion des installations d'éclairage public, respecter l'organigramme adopté par le Conseil Communal, tenir correctement les registres d'état civil, fixer le plafond d'encaissement de la régie de recettes, contrôler la Régie d'avances, assurer le suivi des registres des permis d'occuper, construire et de transfert, transmettre les volets d'actes et de déclarations de naissance au Préfet du Cercle de Sikasso, régula-

riser les enseignants en situation irrégulière et assurer la tenue régulière de la comptabilité-matières.

Des recommandations spécifiques ont également été émises à l'Agent chargé des affaires domaniales et foncières, au Régisseur d'avances, au Régisseur de recettes et au Comptable-matières, afin d'améliorer la gestion et la transparence financière de la COU-SIK. En outre, des irrégularités financières d'un montant total de 48 908 005 FCFA ont été relevées, notamment liées à la violation des procédures de mise en concurrence, aux pénalités de retard et à la réception partielle d'un marché. Il est donc essentiel de prendre des mesures correctives pour remédier à ces situations et assurer une gestion saine et conforme aux règlements en vigueur.

Suite à la détection de pratiques potentiellement frauduleuses liées au fractionnement de marchés et à l'absence de justification des fonds alloués aux Comités de Gestion Scolaire pour un montant de 36 573 625 FCFA, un rapport de vérification a été établi. Les éléments relevés dans ce rapport suggèrent des violations des lois pénales et des règles budgétaires et financières en vigueur.

Ces irrégularités financières ont été signalées au Procureur de la République en charge du Pôle National Économique et Financier, et ont également été transmises au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême. Il est de la responsabilité de ces instances judiciaires de mener des investigations approfondies pour déterminer la véracité des allégations et, le cas échéant, engager des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes impliquées dans ces possibles infractions.

Le BVG recommande de respecter les principes d'intégrité et de transparence dans la gestion des fonds publics, notamment dans le domaine de l'éducation où leur bonne utilisation est essentielle pour garantir un enseignement de qualité. Les autorités compétentes doivent prendre les mesures nécessaires pour prévenir et réprimer toute forme de malversation financière afin de protéger l'intérêt général et assurer une gestion rigoureuse des ressources allouées aux établissements scolaires.

Yacouba Ongoiba



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur)** :

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

VBG : Quelle vie après un foyer traumatisant ?

Les violences basées sur le genre touchent principalement les femmes et les jeunes filles en plus de quelques hommes qui vivent ce phénomène au quotidien. Certaines victimes des VBG subissent des traumatismes psychologiques qui laissent des séquelles à vie, et d'autres malheureusement y succombent. Pour celles qui parviennent à s'en sortir, certaines d'entre elles ont la chance d'être suivies par des centres spécialisés. Un suivi personnalisé qui leur permet de se reconstruire.

Victimes de violences conjugales, ces deux individus qui ont souhaité garder l'anonymat ont chacune vécu des traumatismes dans leur foyer respectif. « J'étais élève quand je me mariaï et j'étais très jeune. Mon conjoint s'est opposé au fait que je continue avec mes

études » témoigne ainsi la première victime, qu'on a nommé Oumou. La seconde victime, un homme cette fois-ci témoigne aussi des violences qu'elle a subi « J'ai pris une seconde femme chose que ma femme n'a pas aimée et elle m'a menacé en disant qu'elle va mettre du poison dans le repas familial et nous tué tous. Elle a contracté aussi deux grossesses avec quelqu'un d'autre étant dans mon mariage », explique-t-il

Des déclarations qui font froid dans le dos. Ces survivants pour leur part ont bénéficié d'un accompagnement multiforme. Ce qui leur a permis de reprendre leur vie en main et se défaire des liens de mariage avec leur conjoint violent. « J'ai décidé de demander le divorce car toute ma famille avait les yeux rivés sur moi. Un proche m'a mis en relation avec une associa-

tion qui m'a beaucoup aidé dans les démarches » dit Oumou. « Elle m'insultait et devant tout le monde. Elle m'a aussi menacé de m'envoyer des gens pour m'agresser. Elle me convoquait tout le temps à la police. Je n'en pouvais plus et là j'ai demandé le divorce. Vraiment l'association TRIJED m'a accompagné dans les démarches » nous a confié notre deuxième interlocuteur.

Djeneba Diallo est la responsable de l'ONG TRIJED Mali, une organisation de défense des droits humains. Cette structure apporte secours et assistance aux victimes des VBG sur plusieurs volets. « Nous accompagnons les requérantes qui ont envie de demander le divorce. Après, nous sommes là toujours pour jouer le rôle de conseil parce qu'il y a des victimes qui restent sous le coup du traumatisme. Nous avons certaines initiatives dans lesquelles nous accompagnons ces victimes à avoir l'autonomisation financière » dit madame Diallo.

Source : Studio Tamani



Élection en Allemagne : Scholz et Merz s'affrontent sur des questions clés



Olaf Scholz, le chancelier social-démocrate allemand, a lancé sa campagne électorale en s'opposant à son rival conservateur Friedrich Merz sur des questions clés, notamment le soutien à l'Ukraine. Alors que Merz prône une aide accrue à l'Ukraine, Scholz met en avant une approche plus mesurée et pacifique, se positionnant comme un leader de la paix et de la retenue.

Lors d'un meeting à Berlin, Scholz a critiqué l'attitude guerrière de Merz envers la Russie, soulignant l'importance de garder "la tête froide" dans les relations internationales. Il s'est opposé à la livraison de missiles allemands à Kiev, préférant privilégier le dialogue et la négociation avec la Russie et l'Ukraine.

De son côté, Friedrich Merz a promis un "changement fondamental" pour l'économie allemande, critiquant l'interventionnisme des Verts et du SPD dans différents secteurs. Il met en avant des réformes économiques pour sortir le pays d'une crise industrielle et d'une possible récession.

Scholz, quant à lui, critique la CDU pour ses politiques fiscales en faveur des entreprises et propose plutôt de s'attaquer au sous-investissement dans les infrastructures vieillissantes de l'Allemagne pour stimuler la croissance.

La campagne électorale en Allemagne se joue donc sur des questions de politique étrangère,

d'économie et de gouvernance, opposant une approche plus prudente et diplomatique à une vision plus interventionniste et économique. Les électeurs devront choisir entre une "tête froide" et une "tête brûlée" pour diriger le pays dans les mois à venir.

Samedi, lors d'une proposition politique, il a été suggéré de rembourser 10% d'impôts sur les sommes investies par les entreprises dans le pays. En outre, il a été mentionné le désir d'assouplir les contraintes constitutionnelles nationales limitant les déficits publics. Cette mesure vise à encourager les investissements des entreprises et à stimuler l'économie du pays.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, le social-démocrate a recommandé d'augmenter le salaire minimum de 12,41 à 15 euros de l'heure. Il a également proposé des allègements fiscaux pour 95% des actifs, tout en

prévoyant une augmentation d'impôts pour les 1% les plus aisés. Ces mesures visent à réduire les inégalités économiques et à améliorer les conditions de vie des travailleurs.

Par ailleurs, il a été souligné que les conservateurs actuels ont évolué vers une droite plus marquée, ce qui les éloigne de la tradition centriste de la CDU d'Angela Merkel. Cette évolution politique soulève des questions sur l'orientation future du parti conservateur en Allemagne.

La question de l'immigration illégale a également été abordée lors de cette proposition politique. Les positions des différents partis sur ce sujet sont variées, avec des propositions allant de la réduction de l'immigration clandestine à des mesures plus strictes de contrôle aux frontières. Cette question est complexe et soulève des débats au sein de la société allemande.

Enfin, il est essentiel de souligner que les deux leaders politiques ont des opinions divergentes concernant l'immigration en Allemagne. Alors que l'un prône des mesures plus restrictives, l'autre met en avant le fait que l'Allemagne est un pays d'immigration de longue date, avec une part significative de sa population ayant des origines étrangères. Ces divergences de points de vue reflètent les tensions et les enjeux associés à la question migratoire dans le pays.

Arouna Sidibé



Sénégal : Macky Sall renonce à siéger à l'Assemblée nationale suite à la victoire écrasante du Pastef aux élections législatives au Sénégal



L'ancien président du Sénégal, Macky Sall, a annoncé qu'il ne siègera pas à l'Assemblée nationale malgré sa position de tête de liste de la coalition Takku-Wallu lors des élections législatives anticipées du 17 novembre dernier. Le parti au pouvoir, le Pastef d'Ousmane Sonko, a remporté une victoire écrasante en obtenant 130 des 165 sièges de l'Assemblée nationale.

La coalition Takku-Wallu, dirigée par Macky Sall, a quant à elle obtenu la 2e position avec

un total de 16 sièges. Cependant, Macky Sall a annoncé sa décision de démissionner de son mandat de député lors de la prochaine législature, conformément à un engagement pris avant le scrutin.

Dans une déclaration à la presse locale le vendredi 29 novembre 2024, Macky Sall a exprimé sa gratitude envers les citoyens ayant voté pour la coalition Takku Wallu Sénégal qu'il a dirigée. Il a souligné sa volonté de respecter son engagement en démissionnant de son

mandat de député dès l'ouverture de la prochaine législature.

Notons qu'avec la victoire écrasante du Pastef aux élections législatives, le parti contrôle désormais 78% de l'Assemblée nationale du Sénégal. Cette majorité permettra au Pastef d'appliquer son programme politique et de mettre en œuvre les réformes qu'il souhaite pour une gouvernance publique plus profonde.

Arouna Sidibé

Festival du Football Féminin à Kati: Promouvoir le Football au Féminin dès le Plus Jeune Âge



La ville de Kati a récemment accueilli la 2e édition du Festival du Football Féminin, un événement organisé par la Fédération Malienne de Football en collaboration avec la FIFA. Se déroulant au Stade Salif Keïta "Domingo" le samedi 30 novembre, cette initiative avait pour objectif de promouvoir et de populariser la pratique du football chez les jeunes filles âgées de 8 à 15 ans.

L'événement a rassemblé plus de 300 participantes issues des écoles et des centres de Kati. Ces jeunes filles ont eu l'opportunité de participer à diverses activités telles que des exercices éducatifs, des jeux réduits, des séances de passes et de contrôle de balle, entre autres. L'objectif était de sensibiliser ces

jeunes talents aux nombreux avantages de la pratique sportive, en particulier du football.

La marraine du Festival, Mme Adam Sidibé, a chaleureusement salué cette initiative qu'elle a qualifiée de pertinente. Elle a souligné la chance dont bénéficiaient ces jeunes filles, rappelant qu'à son époque de footballeuse dans les années 1990, de telles opportunités étaient rares. Encourageant les jeunes filles à s'investir dans le sport, plus spécifiquement dans le football, elle a mis en avant les bienfaits de cette discipline.

En point d'orgue de cette journée dédiée au football féminin, un match de gala a opposé la sélection nationale féminine des moins de

20 ans à une sélection locale de Kati. La rencontre s'est soldée par une victoire nette des U20 sur le score de 3-0, mettant en lumière le talent et le potentiel des jeunes footballeuses maliennes.

Ce Festival du Football Féminin à Kati a donc été un succès, offrant aux participantes une occasion unique de découvrir le football et de célébrer la pratique sportive au féminin. Espérons que cette initiative continuera à encourager et à inspirer de nombreuses jeunes filles à embrasser ce sport et à réaliser leurs rêves sur les terrains de football.

Fatou Sissoko



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le plein d'énergie. Votre passion et détermination seront à leur apogée, ce qui vous permettra de surmonter des défis importants dans votre carrière. Cependant, Mercure rétrograde pourrait créer quelques malentendus dans votre communication avec vos collègues ou proches. Assurez-vous de clarifier vos intentions. En amour, la situation est stable, mais attention à ne pas négliger les petites attentions envers votre partenaire. Les célibataires pourraient être tentés par une aventure passionnée, mais éphémère. Côté santé, attention à ne pas vous surmener : prenez des moments pour vous détendre.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette semaine sera idéale pour vous concentrer sur des projets à long terme. Saturne favorise la stabilité, et vous aurez l'occasion de solidifier vos bases financières ou professionnelles. Toutefois, Vénus vous encourage également à prendre soin de vos relations personnelles : une réconciliation ou une conversation profonde avec un ami ou un partenaire pourrait apporter des bénéfices émotionnels durables. Sur le plan sentimental, il est important de rester ouvert et de ne pas trop vous enfermer dans vos routines. Les célibataires auront peut-être l'occasion de croiser une personne qui partage leurs valeurs.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux auront une semaine dynamique et stimulante. Vous gèrerez plusieurs tâches simultanément, mais votre polyvalence naturelle vous permettra de relever ces défis avec succès. Jupiter vous ouvre de nouvelles opportunités professionnelles, mais veillez à ne pas vous disperser. Côté cœur, la communication sera essentielle : vous pourriez avoir à clarifier certains malentendus avec votre partenaire. Les célibataires auront la chance de vivre des moments légers et joyeux, avec des rencontres qui pourraient aboutir à quelque chose de sérieux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Cette semaine, le Cancer se concentre sur ses émotions. Vous ressentez un besoin de recentrer votre énergie sur vous-même et de vous reconnecter à vos proches. Les aspects familiaux et domestiques seront mis en avant : c'est le moment idéal pour organiser des activités avec vos proches ou pour envisager des changements dans votre environnement personnel. Sur le plan professionnel, vous serez très organisé et efficace, et vos efforts ne passeront pas inaperçus. En amour, attendez-vous à des moments tendres et affectueux, avec une bonne communication dans le couple.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le Lion brille cette semaine, notamment sur le plan professionnel. Vous serez en mesure de mener à bien des projets ambitieux, et votre leadership naturel sera remarqué. Cependant, n'oubliez pas d'être attentif aux besoins des autres. En amour, vous êtes plus passionné que jamais, mais veillez à ne pas écraser votre partenaire par votre forte personnalité. Les célibataires seront très charismatiques et attireront facilement l'attention, mais soyez sélectif dans vos choix.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les Vierges se sentiront plus centrées sur leurs objectifs personnels cette semaine. Les astres vous encouragent à prendre du recul pour réévaluer vos priorités et fixer de nouveaux objectifs. Vous pourriez également avoir des discussions importantes concernant votre vie sentimentale : c'est le moment de clarifier vos attentes. Côté carrière, vous devrez peut-être faire preuve de patience et attendre le bon moment pour lancer de nouveaux projets. Ne vous précipitez pas.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Balance cherchera l'équilibre cette semaine, notamment entre sa vie professionnelle et personnelle. Vous pourriez avoir des décisions importantes à prendre concernant votre travail, mais veillez à ne pas négliger vos proches dans le processus. En amour, Vénus vous protège, et les relations amoureuses seront placées sous le signe de l'harmonie. Pour les célibataires, une rencontre significative pourrait avoir lieu cette semaine. Sur le plan financier, soyez prudent avec vos dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les Scorpions vivront une semaine d'introspection et de transformation. Vous serez amené à reconsidérer certaines de vos habitudes ou croyances, notamment dans votre vie professionnelle. Les changements peuvent sembler difficiles au début, mais ils s'avéreront bénéfiques à long terme. En amour, vous rechercherez davantage de sincérité et de profondeur dans vos relations. Les célibataires auront l'opportunité de se rapprocher d'une personne qui comprend leur sensibilité unique.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le Sagittaire sera rempli d'un désir d'aventure et d'exploration cette semaine. Que ce soit un nouveau projet ou un voyage imprévu, les astres vous encouragent à sortir de votre zone de confort. Toutefois, quelques tensions familiales pourraient survivre, veillez à faire preuve de diplomatie. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste et enjoué, attirant ainsi des relations légères et amusantes, mais veillez à ne pas négliger vos engagements existants si vous êtes en couple.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les Capricornes seront très concentrés sur leurs objectifs à long terme cette semaine. Saturne, votre planète dominante, vous donne la discipline nécessaire pour franchir les obstacles et obtenir des résultats concrets. Côté carrière, c'est le moment idéal pour demander une promotion ou conclure des négociations importantes. En amour, vous pourriez être plus distant que d'habitude, mais cela pourrait être l'occasion de renforcer la communication dans votre couple.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux seront sous l'influence d'Uranus, leur planète gouvernante, qui favorise l'originalité et les idées novatrices. Vous pourriez être inspiré par un nouveau projet ou une cause humanitaire. Ne soyez pas surpris si vous ressentez le besoin de sortir des sentiers battus. Côté sentimental, votre attitude indépendante pourrait créer de la distance avec votre partenaire, alors veillez à maintenir une bonne communication.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les Poissons auront une semaine marquée par l'empathie et l'émotion. Vous ressentirez une forte connexion avec votre entourage, et vous pourriez jouer un rôle de soutien pour vos proches. Côté professionnel, il est possible que vous soyez confronté à des défis, mais votre intuition vous guidera vers les bonnes décisions. En amour, c'est le moment de consolider vos liens avec votre partenaire en étant à l'écoute de ses besoins émotionnels.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition politique - Réactions vives de l'opposition

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Renforcement de la coopération bilatérale

Justice internationale

AI Hassani reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Mémoire de l'histoire / Chaguel

Un tissu de mensonges?

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23